

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Communauté de
Communes

DU PAYS DE SAINTE-ODILE

Commune de

OBERNAI

3. REGLEMENT MODIFIE

3.b. ATLAS DES EMPLACEMENTS RESERVES

Elaboration PLU le : 17/12/2007
Modification PLU n°1 le : 27/10/2010
Révision simplifiée PLU n°1 le : 04/07/2011
Révision simplifiée PLU n°2 le : 04/07/2011
Modification PLU n°2 le : 10/09/2012
Modification PLU n°3 le : 13/04/2015

MODIFICATION N°4

ENQUETE PUBLIQUE

Vu pour être annexé à l'arrêté du 2/6/2017



A OBERNAI,
le 2/6/2017

Le Président,
Bernard FISCHER

Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin
Adauhr : 16a avenue de la Liberté • BP 60467 • 68020 Colmar cedex
tél. 03 89 30 13 30 • fax. 03 89 30 13 31 • www.adauhr.fr • adauhr@adauhr.fr



SOMMAIRE

1. Liste modifiée des emplacements réservés	3
2. Extraits sur photographie aérienne des emplacements réservés	5
2.1. Emplacement réservé n°1	5
2.2. Emplacement réservé n°3	7
2.3. Emplacement réservé n°4	8
2.4. Emplacement réservé n°5	9
2.5. Emplacement réservé n°7	10
2.6. Emplacement réservé n°8	11
2.7. Emplacement réservé n°9	12
2.8. Emplacement réservé n°11	14
2.9. Emplacement réservé n°12	15
2.10. Emplacement réservé n°13	16
2.11. Emplacement réservé n°14	17
2.12. Emplacement réservé n°15	18
2.13. Emplacement réservé n°17	19
2.14. Emplacement réservé n°19	20
2.15. Emplacement réservé n°20	21
2.16. Emplacement réservé n°21	22
2.17. Emplacement réservé n°22	23
2.18. Emplacement réservé n°25	24
2.19. Emplacement réservé n°27	25
2.20. Emplacement réservé n°29	26
2.21. Emplacement réservé n°30	27
2.22. Emplacement réservé n°31	28
2.23. Emplacement réservé n°33	29
2.24. Emplacement réservé n°36	30
2.25. Emplacement réservé n°37	31
2.26. Emplacement réservé n°38	33
2.27. Emplacement réservé n°39	34
2.28. Emplacement réservé n°40	35
2.29. Emplacement réservé n°41	37
2.30. Emplacement réservé n°42	38
2.31. Emplacement réservé n°43	39

ANNEXE 1

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR LE PAYSAN

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR LE PAYSAN (SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE)

1. Emplacement n° 1	1
2. Emplacement n° 2	2
3. Emplacement n° 3	3
4. Emplacement n° 4	4
5. Emplacement n° 5	5
6. Emplacement n° 6	6
7. Emplacement n° 7	7
8. Emplacement n° 8	8
9. Emplacement n° 9	9
10. Emplacement n° 10	10
11. Emplacement n° 11	11
12. Emplacement n° 12	12
13. Emplacement n° 13	13
14. Emplacement n° 14	14
15. Emplacement n° 15	15
16. Emplacement n° 16	16
17. Emplacement n° 17	17
18. Emplacement n° 18	18
19. Emplacement n° 19	19
20. Emplacement n° 20	20
21. Emplacement n° 21	21
22. Emplacement n° 22	22
23. Emplacement n° 23	23
24. Emplacement n° 24	24
25. Emplacement n° 25	25
26. Emplacement n° 26	26
27. Emplacement n° 27	27
28. Emplacement n° 28	28
29. Emplacement n° 29	29
30. Emplacement n° 30	30
31. Emplacement n° 31	31
32. Emplacement n° 32	32
33. Emplacement n° 33	33
34. Emplacement n° 34	34
35. Emplacement n° 35	35
36. Emplacement n° 36	36
37. Emplacement n° 37	37
38. Emplacement n° 38	38
39. Emplacement n° 39	39
40. Emplacement n° 40	40
41. Emplacement n° 41	41
42. Emplacement n° 42	42
43. Emplacement n° 43	43
44. Emplacement n° 44	44
45. Emplacement n° 45	45
46. Emplacement n° 46	46
47. Emplacement n° 47	47
48. Emplacement n° 48	48
49. Emplacement n° 49	49
50. Emplacement n° 50	50
51. Emplacement n° 51	51
52. Emplacement n° 52	52
53. Emplacement n° 53	53
54. Emplacement n° 54	54
55. Emplacement n° 55	55
56. Emplacement n° 56	56
57. Emplacement n° 57	57
58. Emplacement n° 58	58
59. Emplacement n° 59	59
60. Emplacement n° 60	60
61. Emplacement n° 61	61
62. Emplacement n° 62	62
63. Emplacement n° 63	63
64. Emplacement n° 64	64
65. Emplacement n° 65	65
66. Emplacement n° 66	66
67. Emplacement n° 67	67
68. Emplacement n° 68	68
69. Emplacement n° 69	69
70. Emplacement n° 70	70
71. Emplacement n° 71	71
72. Emplacement n° 72	72
73. Emplacement n° 73	73
74. Emplacement n° 74	74
75. Emplacement n° 75	75
76. Emplacement n° 76	76
77. Emplacement n° 77	77
78. Emplacement n° 78	78
79. Emplacement n° 79	79
80. Emplacement n° 80	80
81. Emplacement n° 81	81
82. Emplacement n° 82	82
83. Emplacement n° 83	83
84. Emplacement n° 84	84
85. Emplacement n° 85	85
86. Emplacement n° 86	86
87. Emplacement n° 87	87
88. Emplacement n° 88	88
89. Emplacement n° 89	89
90. Emplacement n° 90	90
91. Emplacement n° 91	91
92. Emplacement n° 92	92
93. Emplacement n° 93	93
94. Emplacement n° 94	94
95. Emplacement n° 95	95
96. Emplacement n° 96	96
97. Emplacement n° 97	97
98. Emplacement n° 98	98
99. Emplacement n° 99	99
100. Emplacement n° 100	100

1. Liste modifiée des emplacements réservés

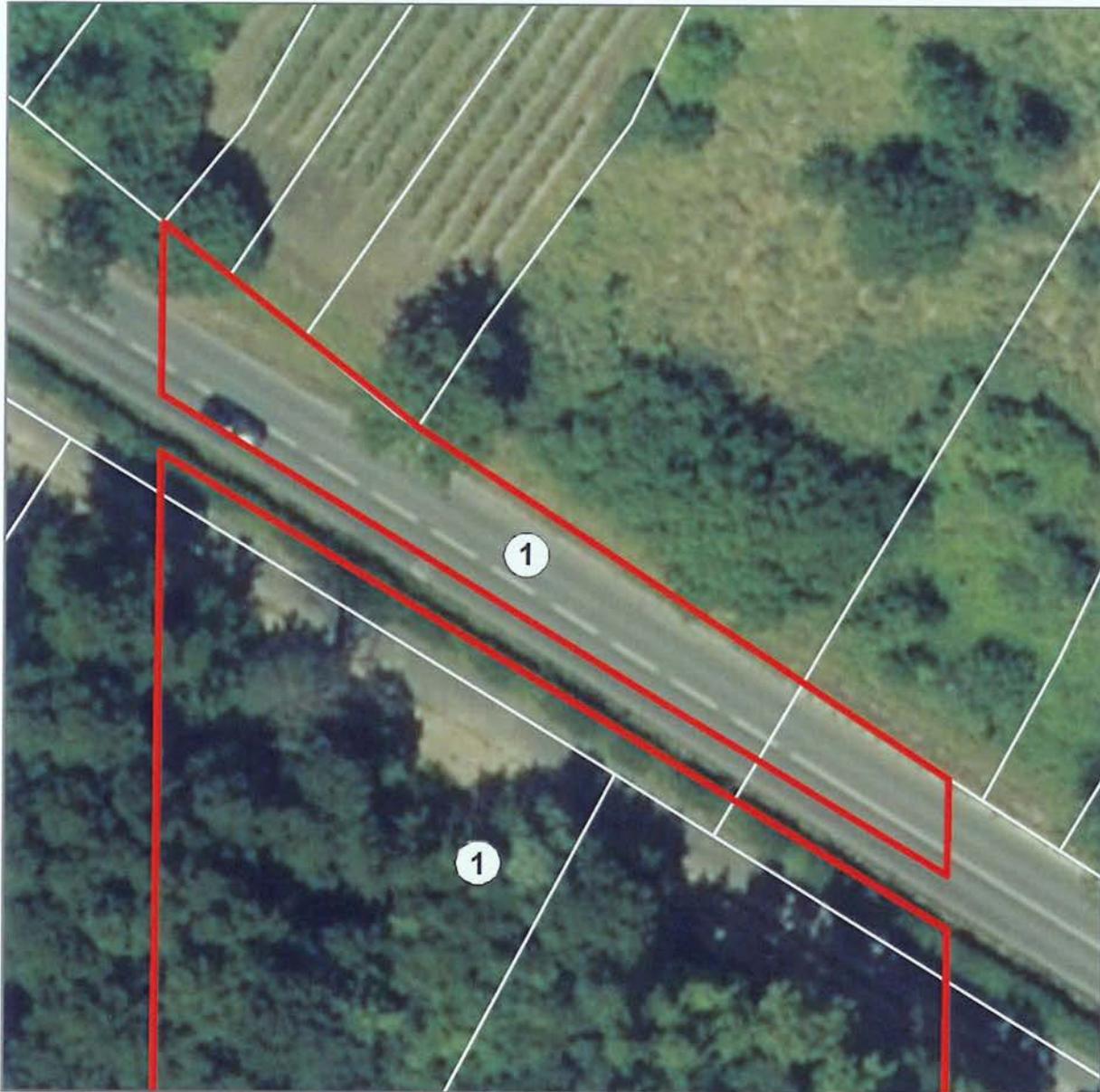
Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie de contournement entre les routes de Boersch et d'Ottrott	N	Ville d'Obernai	1
Création d'un parking-relai	2AUb	Ville d'Obernai	3
Extension du camping	1AUe	Ville d'Obernai	4
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres	UB et UE	Ville d'Obernai	5
Elargissement de la rue du Mal Koenig (quartier Europe Sud)	UB	Ville d'Obernai	6
Voirie de desserte de la zone 1AUa (12,5 mètres de large) "Quartier de la Haul"	UC	Ville d'Obernai	7
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir les "Quartiers Sud-Est" le long de la D426	UC	Ville d'Obernai	8
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur d'environ 4 mètres	UC	Ville d'Obernai	9
Voirie de desserte de la zone 2AU (12,5 mètres de large) "Vieille-ville" depuis la rue de Sélestat	UC	Ville d'Obernai	11
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres	UC	Ville d'Obernai	12
Elargissement de la rue Blienkast à 6 mètres et élargissement de la placette de retournement	UC	Ville d'Obernai	13
Voirie de desserte de la zone 1AUe (12,5 mètres de large) "Remparts" depuis la rue Clémenceau	UC	Ville d'Obernai	14
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir les "Quartiers Sud"	UC	Ville d'Obernai	15
Elargissement de la voirie de desserte du parking des Remparts (12,5 mètres de large), rue Poincaré	UC	Ville d'Obernai	17
Elargissement de la voirie de desserte de la zone 1AUb du quartier Roselières (12,5 mètres de large)	UB	Ville d'Obernai	19
Création de la gare tram-train Sud	1AUe	Ville d'Obernai	20
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir les "Quartiers Sud".	UC et 2AUa	Ville d'Obernai	21
Voirie de desserte de la zone 2AU (16,5 mètres de large) "Quartiers Sud" de puis la rue du Finhay	UC	Ville d'Obernai	22
Carrefour rue de Sélestat-rue de Finhay à améliorer	UC	Ville d'Obernai	25

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir la zone 2AU "Vieille-ville" . L'emprise de l'ER recouvre toute la parcelle concernée.	UC	Ville d'Obernai	27
Voirie de desserte de la zone 2AUa (16,5 mètres de large) "Quartiers Sud" depuis la rue de Bernardswiller (D109)	UC	Ville d'Obernai	29
Voirie de desserte de la zone 2AUa (11,5 mètres de large) "Quartiers Sud-Est" depuis la rue de Bernardswiller (D109)	UC	Ville d'Obernai	30
Création d'un parking "Mémorial"	UEa	Ville d'Obernai	31
Création de la gare tram-train Sud	1AUe	Ville d'Obernai	32
Aménagement d'un carrefour sur la route de Bischoffsheim	UX	Ville d'Obernai	33
Création d'une piste cyclable intercommunale	N	Conseil Général du Bas-Rhin	34
Création d'une piste cyclable intercommunale	UC	Ville d'Obernai	35
Aménagement de la rue du Général Leclerc	UB	Ville d'Obernai	36
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 2,5 mètres	UC	Ville d'Obernai	37
Création d'équipements d'intérêt collectif (centre de congrès et de séminaires, salle de spectacles, etc.)	1AUe	Ville d'Obernai	38
Agrandissement futur du projet nautique de la Communauté de Communes	1AUe	ComCom Ste Odile	39
Création d'une piste cyclable entre Obernai et Goxwiller	A, N	Conseil Général du Bas-Rhin	40
Création d'une voie d'accès au secteur 1AUe	1AUe	Ville d'Obernai	41
Réalisation de stationnement pour la desserte des équipements publics existants et futurs.	1AUe	Ville d'Obernai	42
Réalisation d'une voie de liaison entre la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue Poincaré.	1AUe	Ville d'Obernai	43

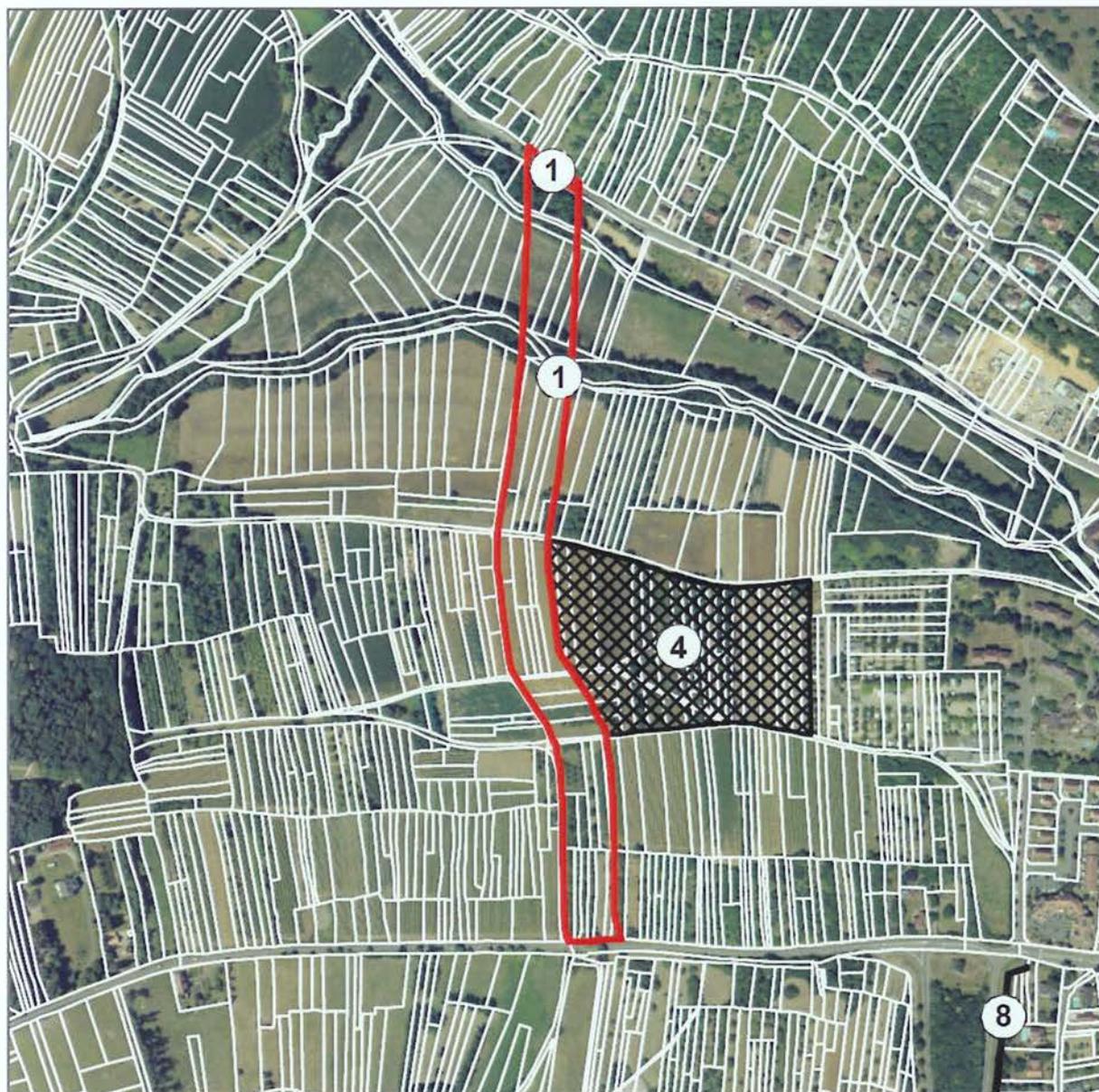
2. Extraits sur photographie aérienne des emplacements réservés

2.1. Emplacement réservé n°1

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie de contournement entre les routes de Boersch et d'Ottrott	N	Ville d'Obernai	1

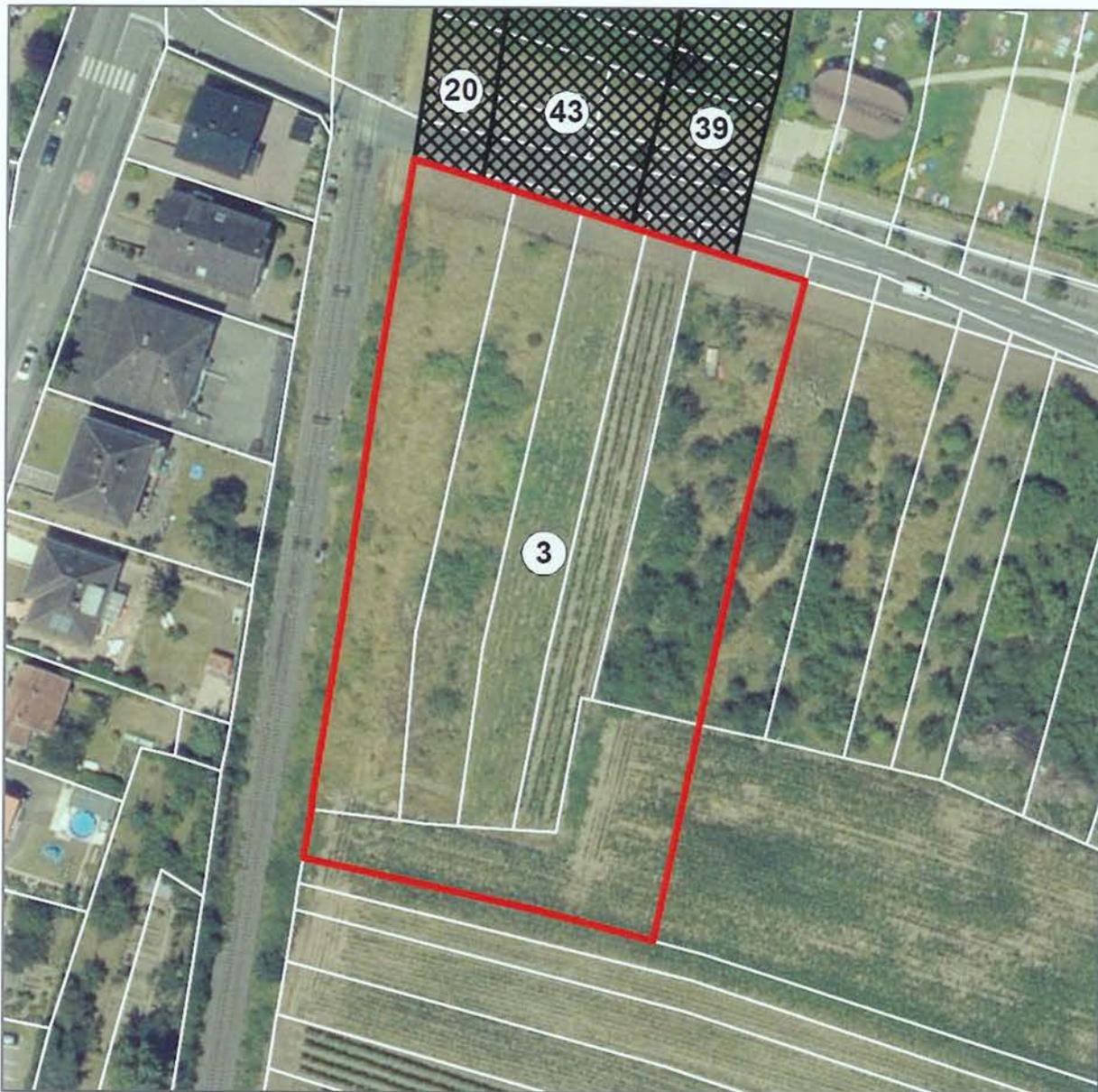


Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie de contournement entre les routes de Boersch et d'Ottrott	N	Ville d'Obernai	1



2.2. Emplacement réservé n°3

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'un parking-relai	2AUb	Ville d'Obernai	3



2.3. Emplacement réservé n°4

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Extension du camping	1AUe	Ville d'Obernai	4



2.4. Emplacement réservé n°5

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres	UB et UE	Ville d'Obernai	5



2.5. Emplacement réservé n°7

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Voirie de desserte de la zone 1AUa (12,5 mètres de large) "Quartier de la Haul"	UC	Ville d'Obernai	7



2.6. Emplacement réservé n°8

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir les "Quartiers Sud-Est" le long de la D426	UC	Ville d'Obernai	8



2.7. Emplacement réservé n°9

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur d'environ 4 mètres	UC	Ville d'Obernai	9



Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur d'environ 4 mètres	UC	Ville d'Obernai	9



2.8. Emplacement réservé n°11

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Voirie de desserte de la zone 2AU (12,5 mètres de large) "Vieille-ville" depuis la rue de Sélestat	UC	Ville d'Obernai	11



2.9. Emplacement réservé n°12

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres	UC	Ville d'Obernai	12



2.10. Emplacement réservé n°13

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Elargissement de la rue Bliekast à 6 mètres et élargissement de la placette de retournement	UC	Ville d'Obernai	13



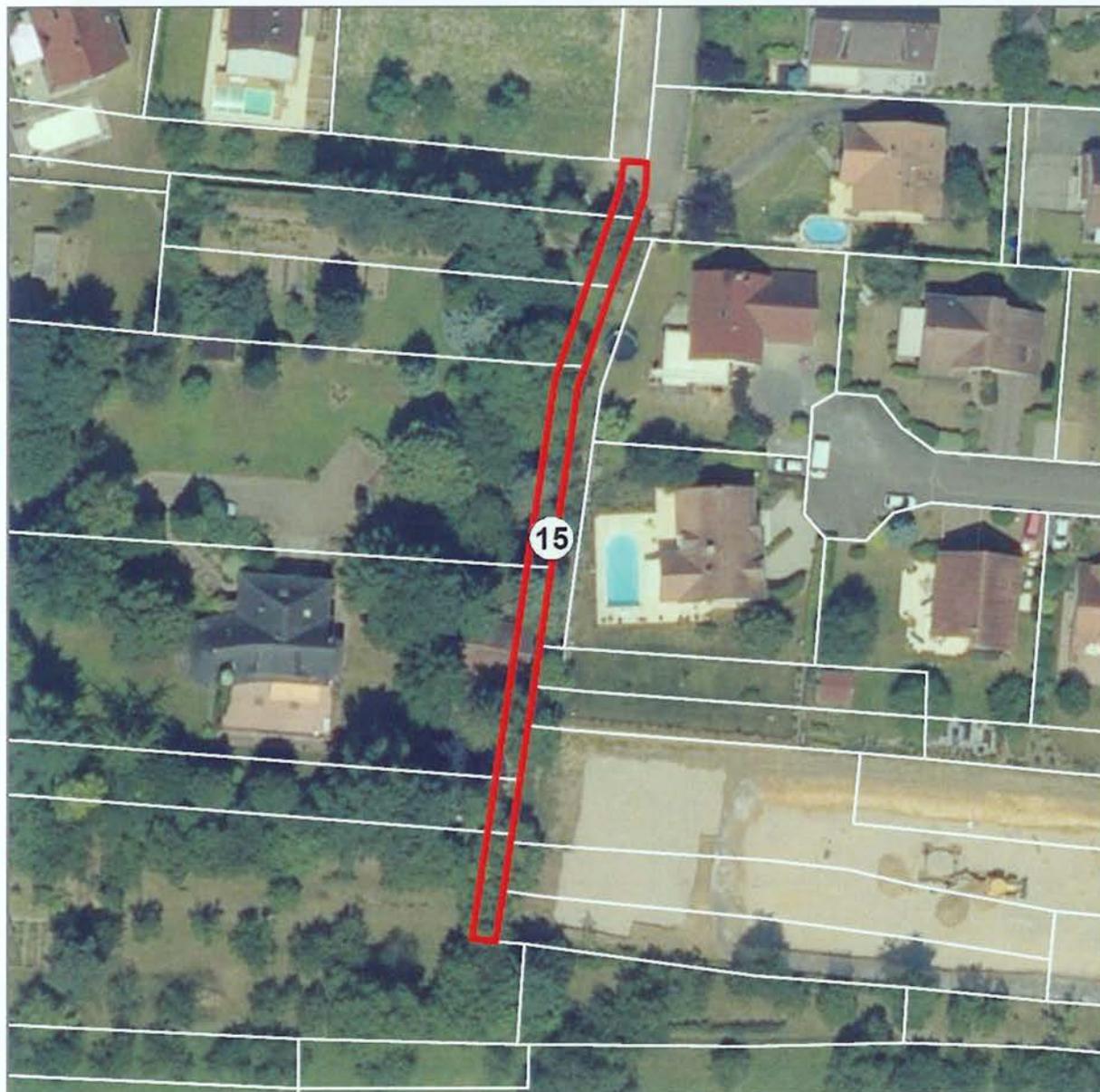
2.11. Emplacement réservé n°14

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Voirie de desserte de la zone 1AUe (12,5 mètres de large) "Remparts" depuis la rue Clémenceau	UC	Ville d'Obernai	14



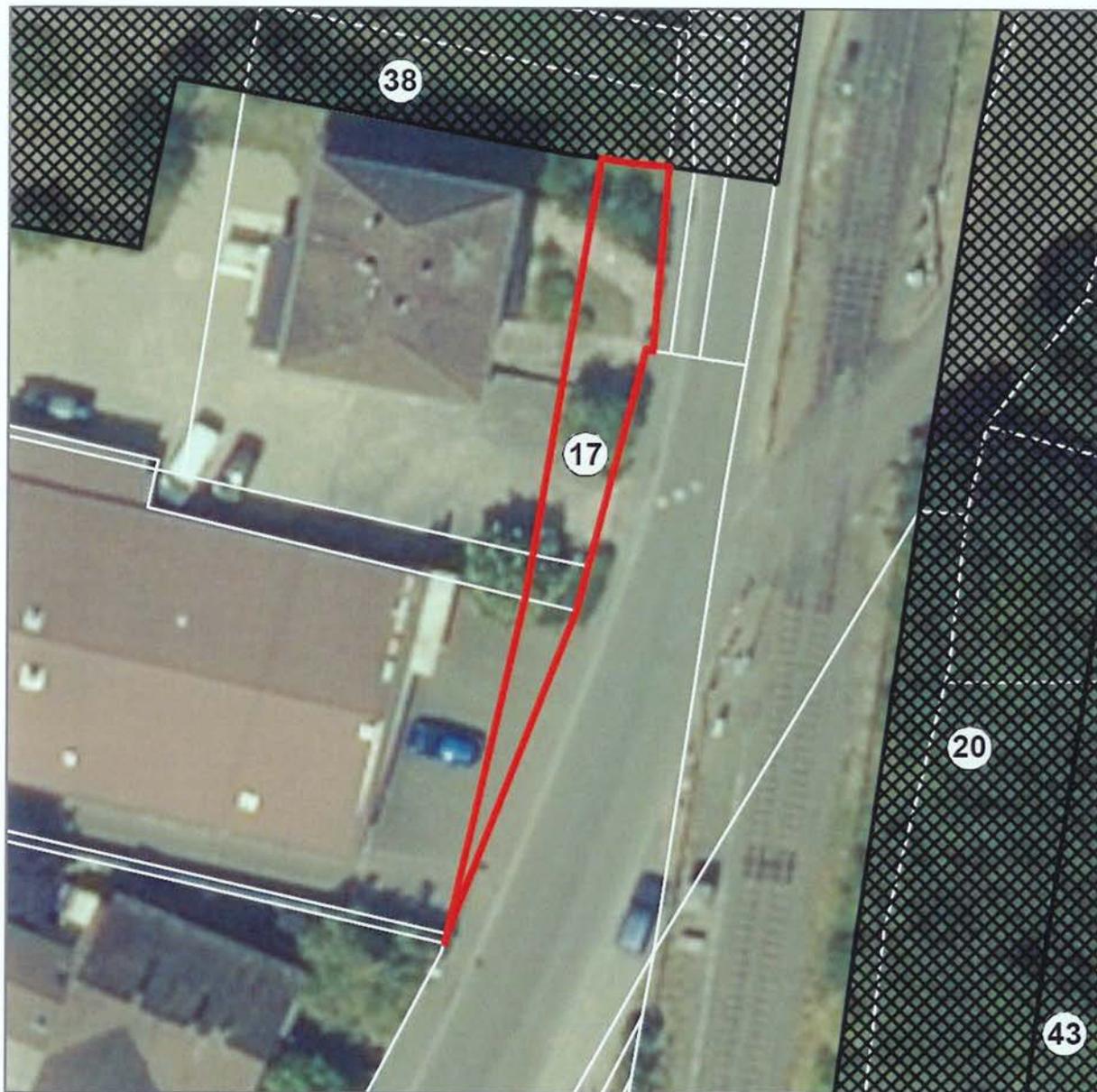
2.12. Emplacement réservé n°15

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir les "Quartiers Sud"	UC	Ville d'Obernai	15



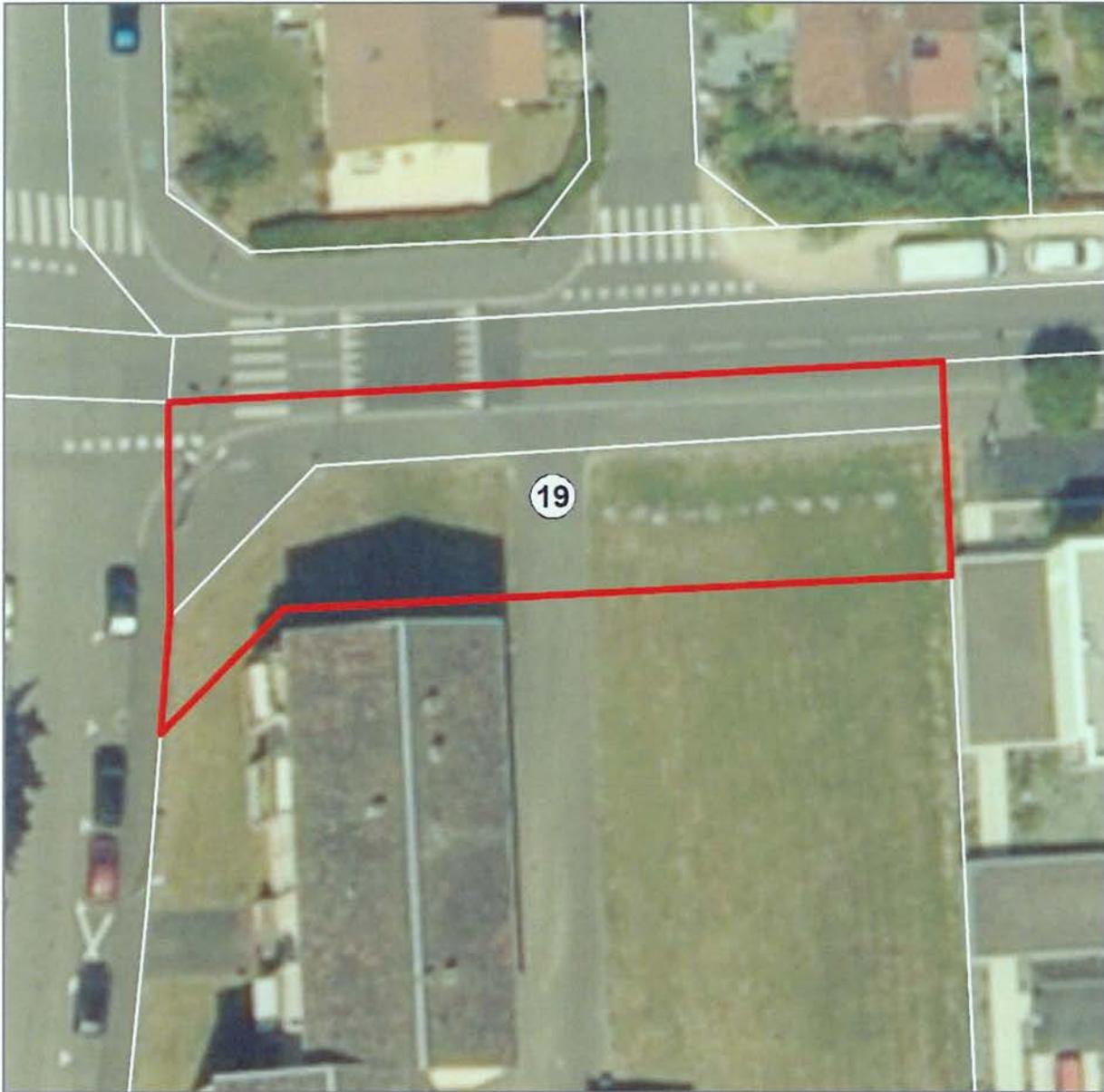
2.13. Emplacement réservé n°17

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Elargissement de la voirie de desserte du parking des Remparts (12,5 mètres de large), rue Poincaré	UC	Ville d'Obernai	17



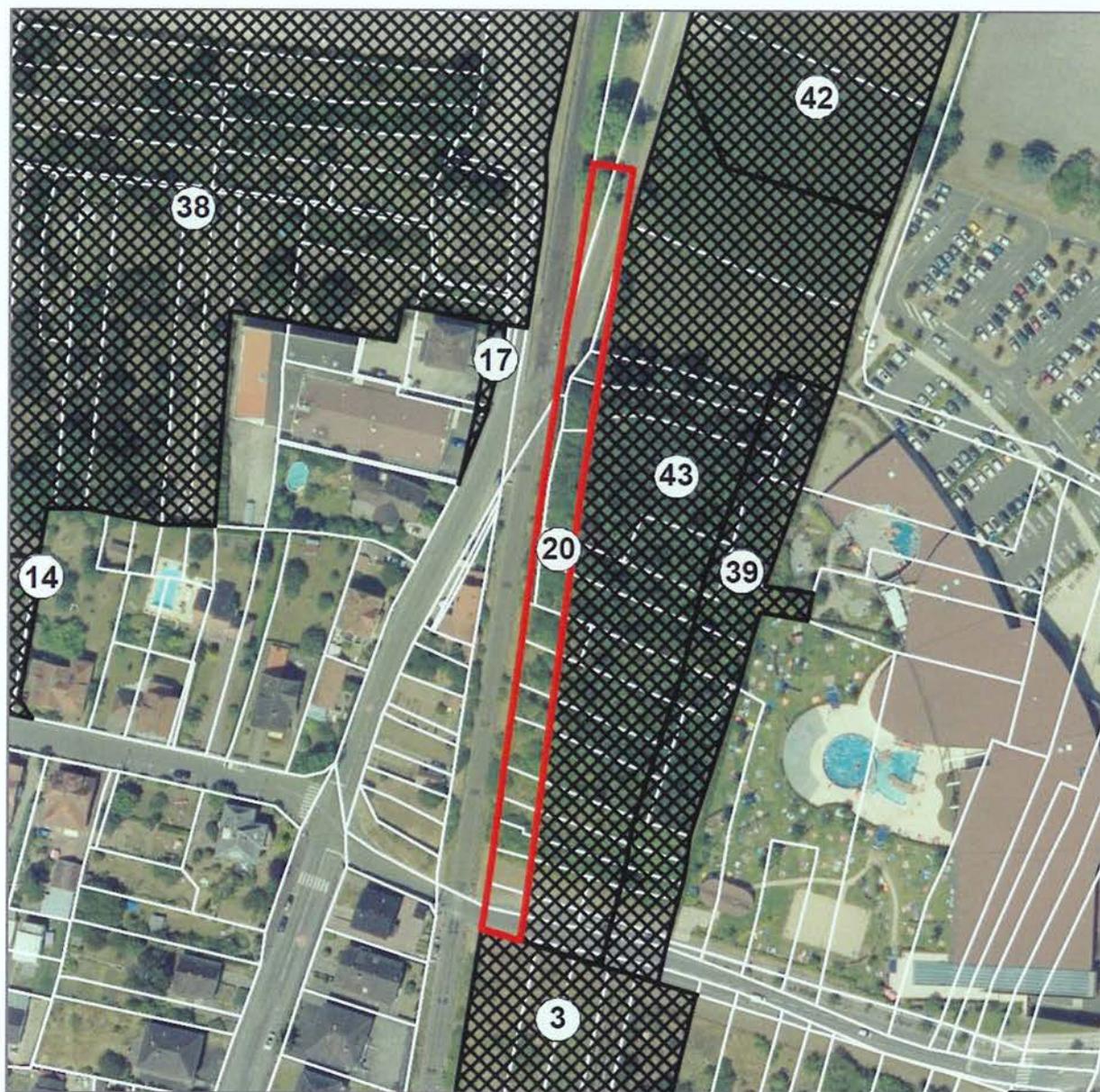
2.14. Emplacement réservé n°19

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Elargissement de la voirie de desserte de la zone 1Aub du quartier Roselières (12,5 mètres de large)	UB	Ville d'Obernai	19



2.15. Emplacement réservé n°20

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création de la gare tram-train Sud	1AUe	Ville d'Obernai	20



2.16. Emplacement réservé n°21

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir les "Quartiers Sud".	UC et 2AUa	Ville d'Obernai	21



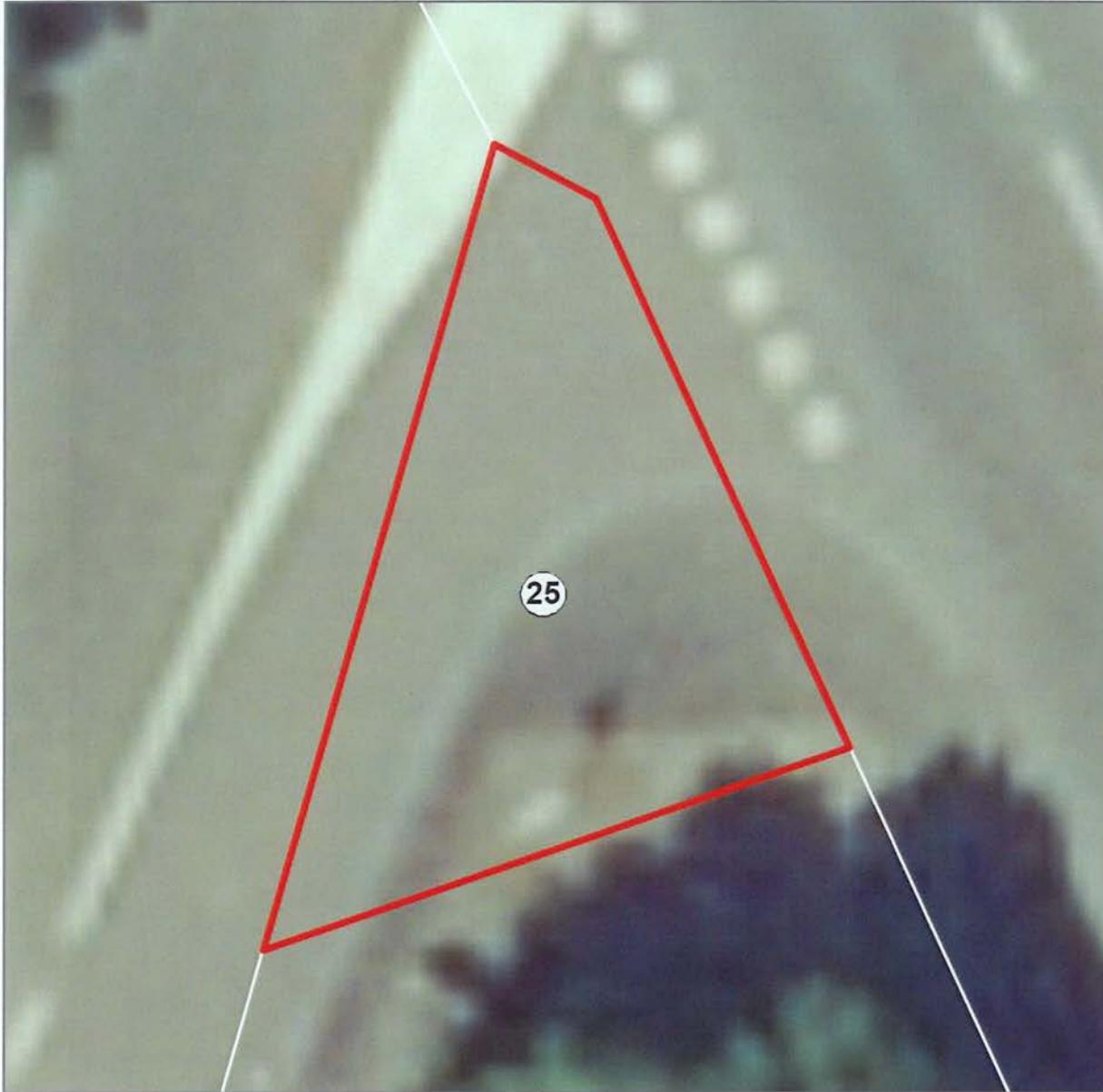
2.17. Emplacement réservé n°22

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Voirie de desserte de la zone 2AU (16,5 mètres de large) "Quartiers Sud" de puis la rue du Finhay	UC	Ville d'Obernai	22



2.18. Emplacement réservé n°25

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Carrefour rue de Sélestat-rue de Finhay à améliorer	UC	Ville d'Obernai	25



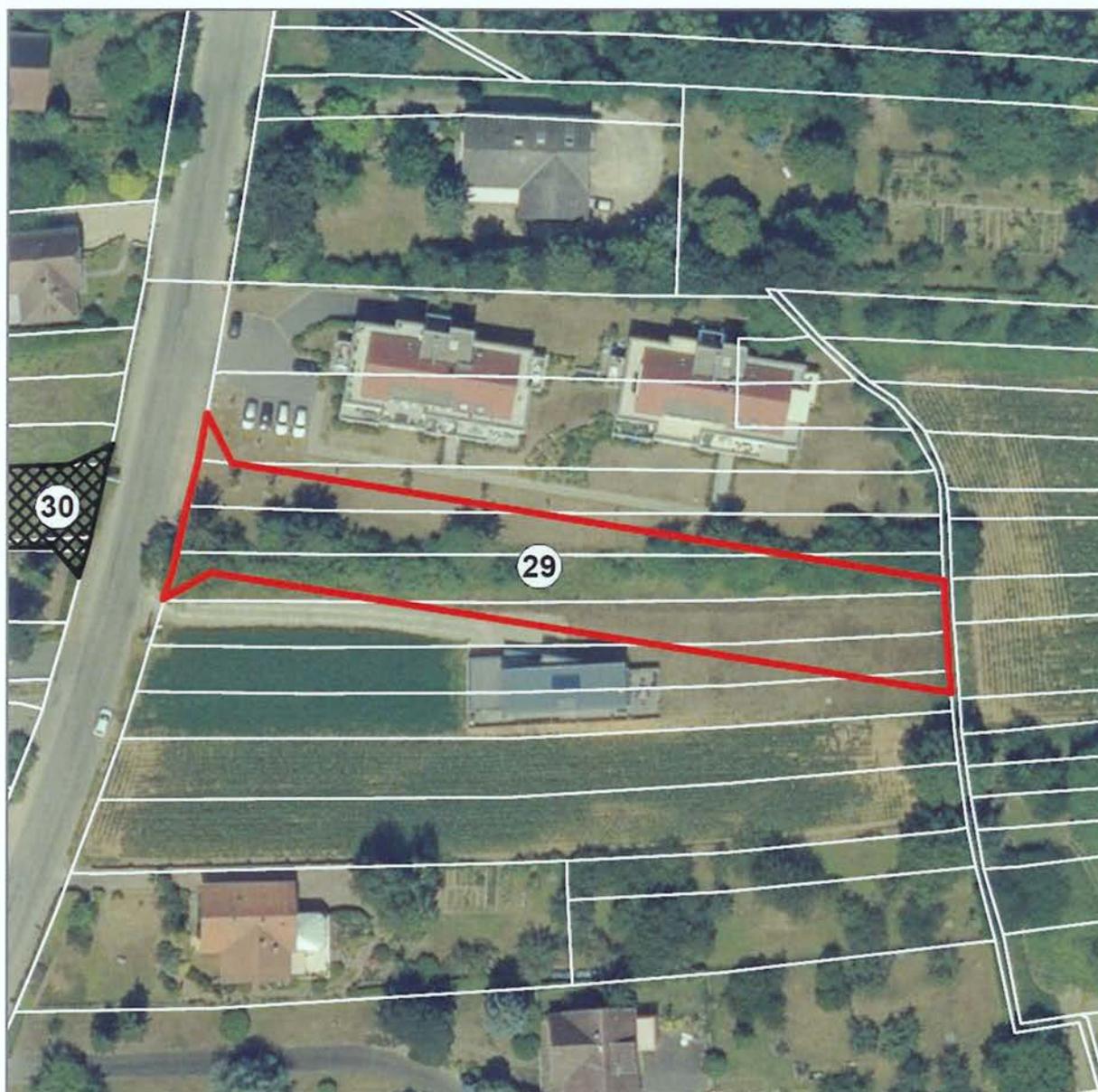
2.19. Emplacement réservé n°27

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 4 mètres pour desservir la zone 2AU "Vieille-ville". L'emprise de l'ER recouvre toute la parcelle concernée.	UC	Ville d'Obernai	27



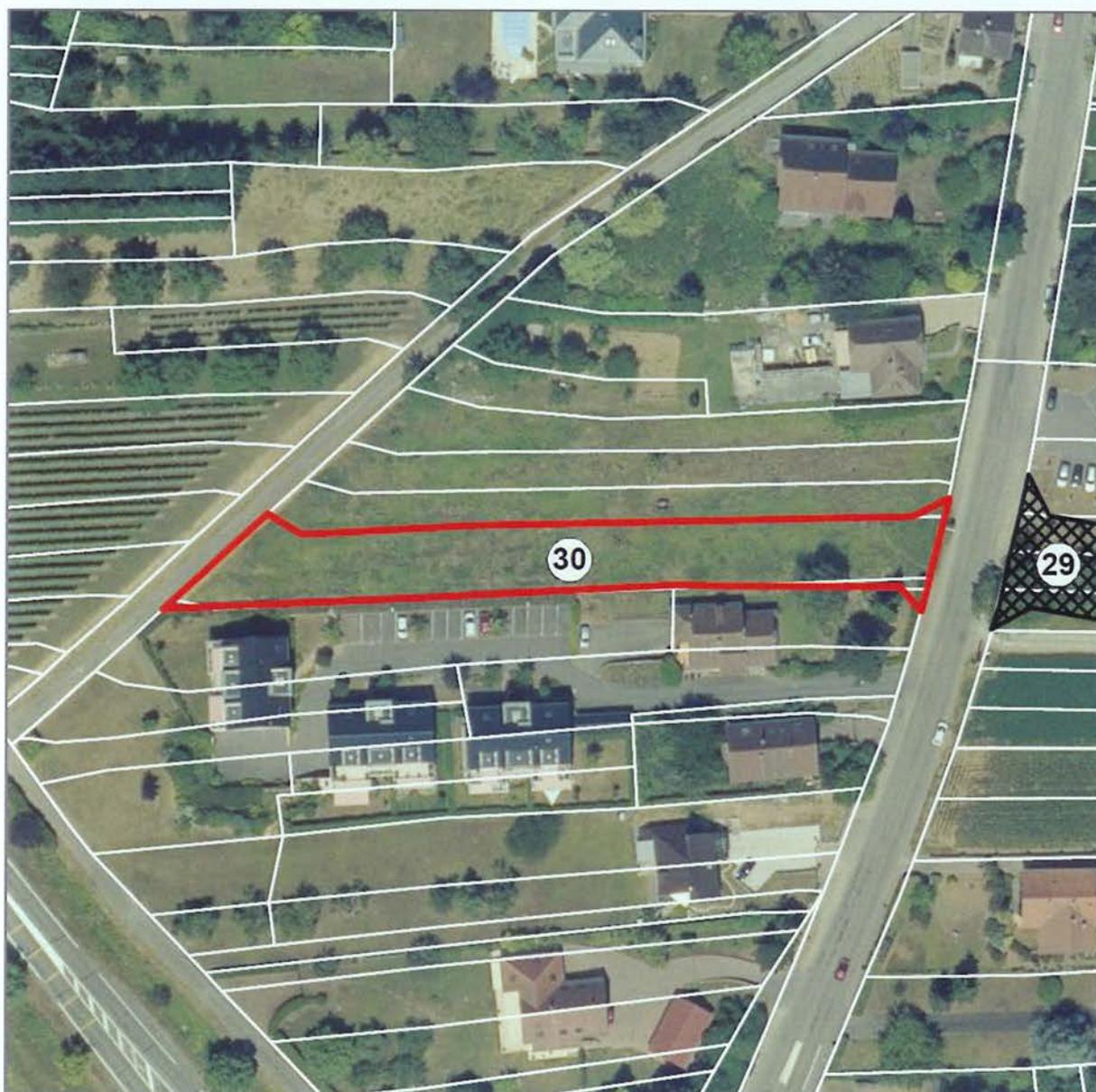
2.20. Emplacement réservé n°29

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Voirie de desserte de la zone 2AUa (16,5 mètres de large) "Quartiers Sud" depuis la rue de Bernardswiller (D109)	UC	Ville d'Obernai	29



2.21. Emplacement réservé n°30

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Voirie de desserte de la zone 2AUa (11,5 mètres de large) "Quartiers Sud-Est" depuis la rue de Bernardswiller (D109)	UC	Ville d'Obernai	30



2.22. Emplacement réservé n°31

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'un parking "Mémorial"	UEa	Ville d'Obernai	31



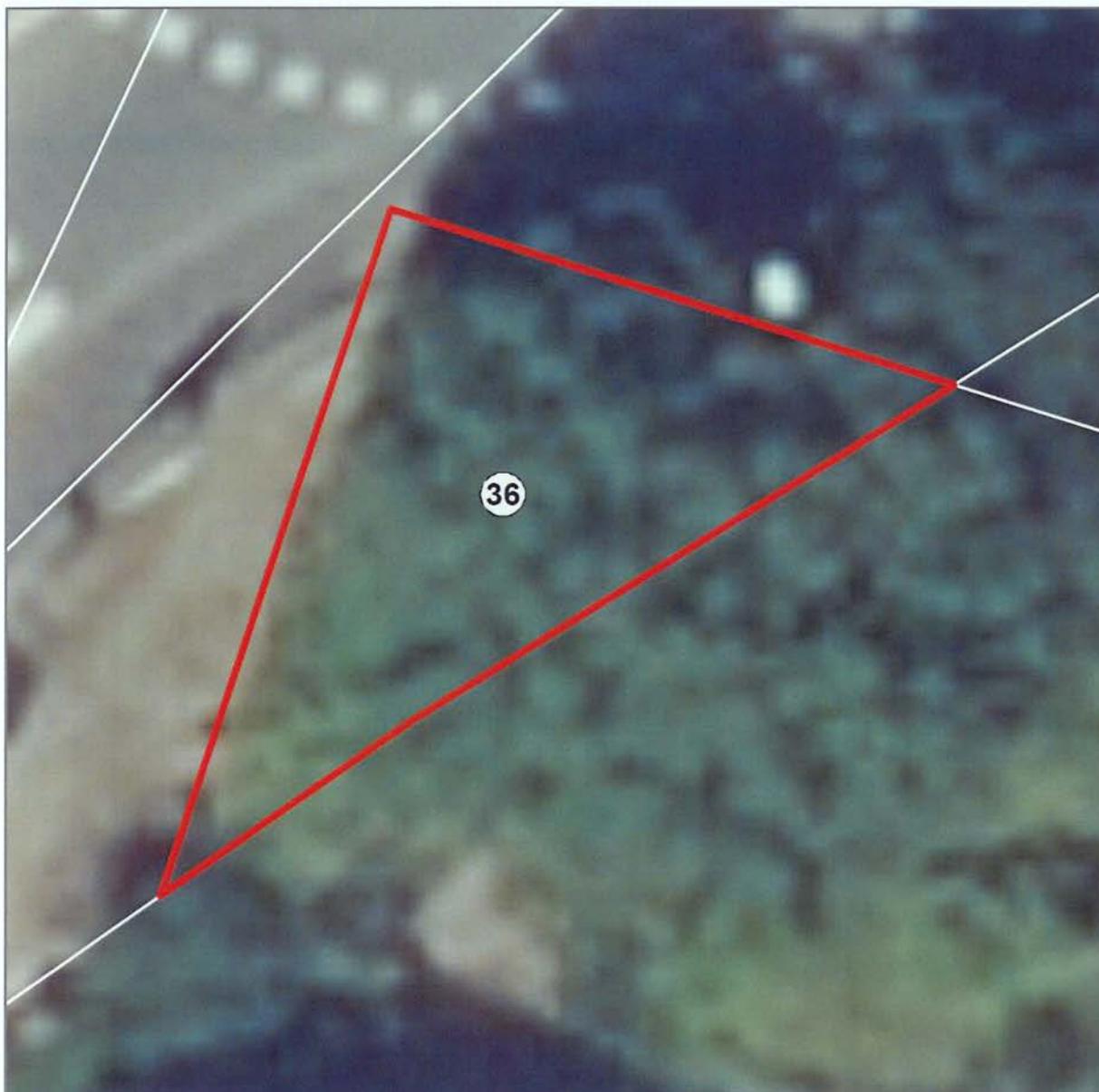
2.23. Emplacement réservé n°33

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Aménagement d'un carrefour sur la route de Bischoffsheim	UX et UXa	Ville d'Obernai	33



2.24. Emplacement réservé n°36

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Aménagement de la rue du Général Leclerc	UB	Ville d'Obernai	36



2.25. Emplacement réservé n°37

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 2,5 mètres	UC	Ville d'Obernai	37



Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voirie pour circulation douce d'une largeur de 2,5 mètres	UC	Ville d'Obernai	37



2.26. Emplacement réservé n°38

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'équipements d'intérêt collectif (centre de congrès et de séminaires, salle de spectacles, etc.)	1AUe	Ville d'Obernai	38



2.27. Emplacement réservé n°39

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Agrandissement futur du projet nautique de la Communauté de Communes	1AUe	ComCom Ste Odile	39

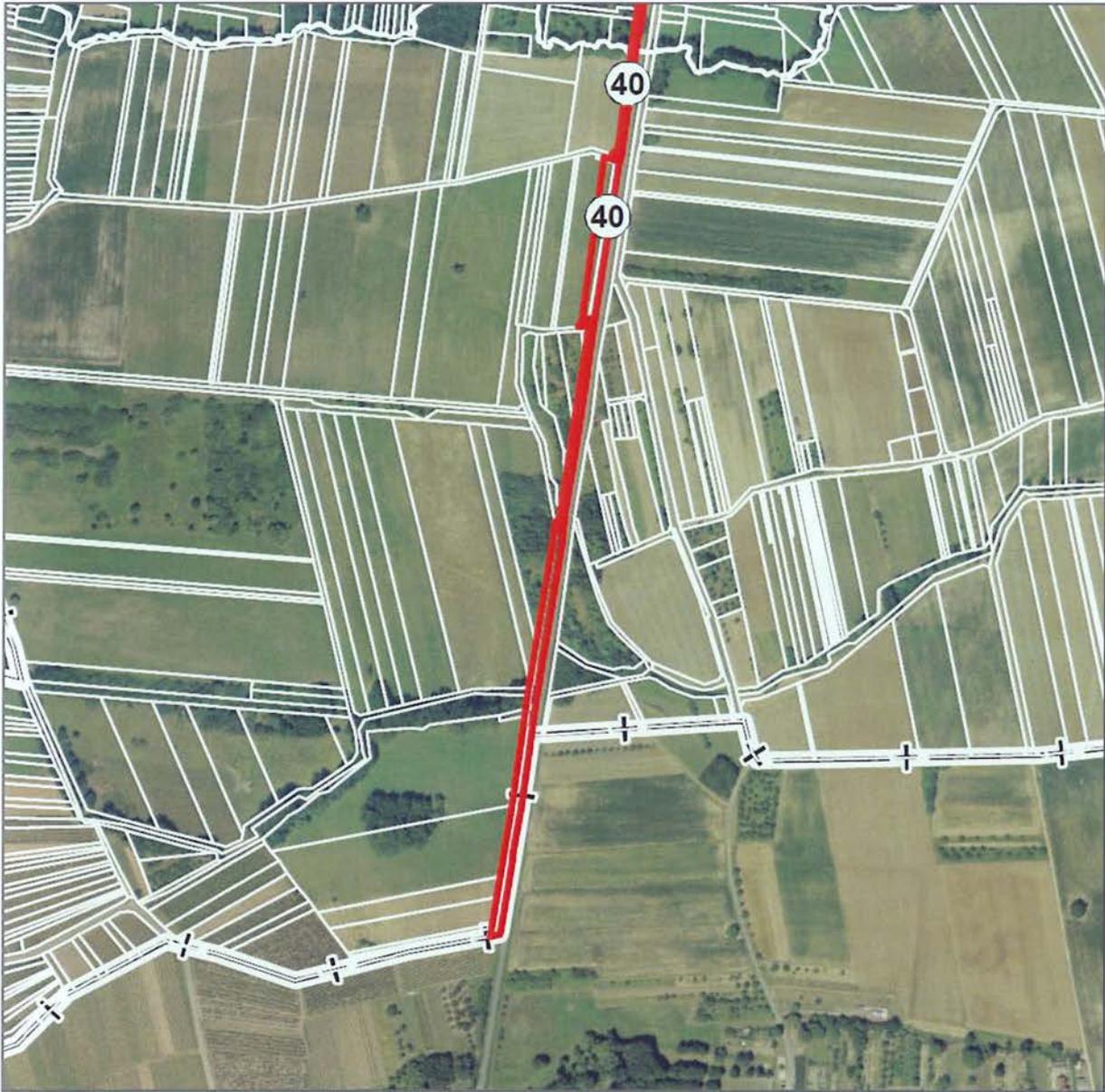


2.28. Emplacement réservé n°40

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une piste cyclable entre Obernai et Goxwiller	A, N	Conseil Général du Bas-Rhin	40

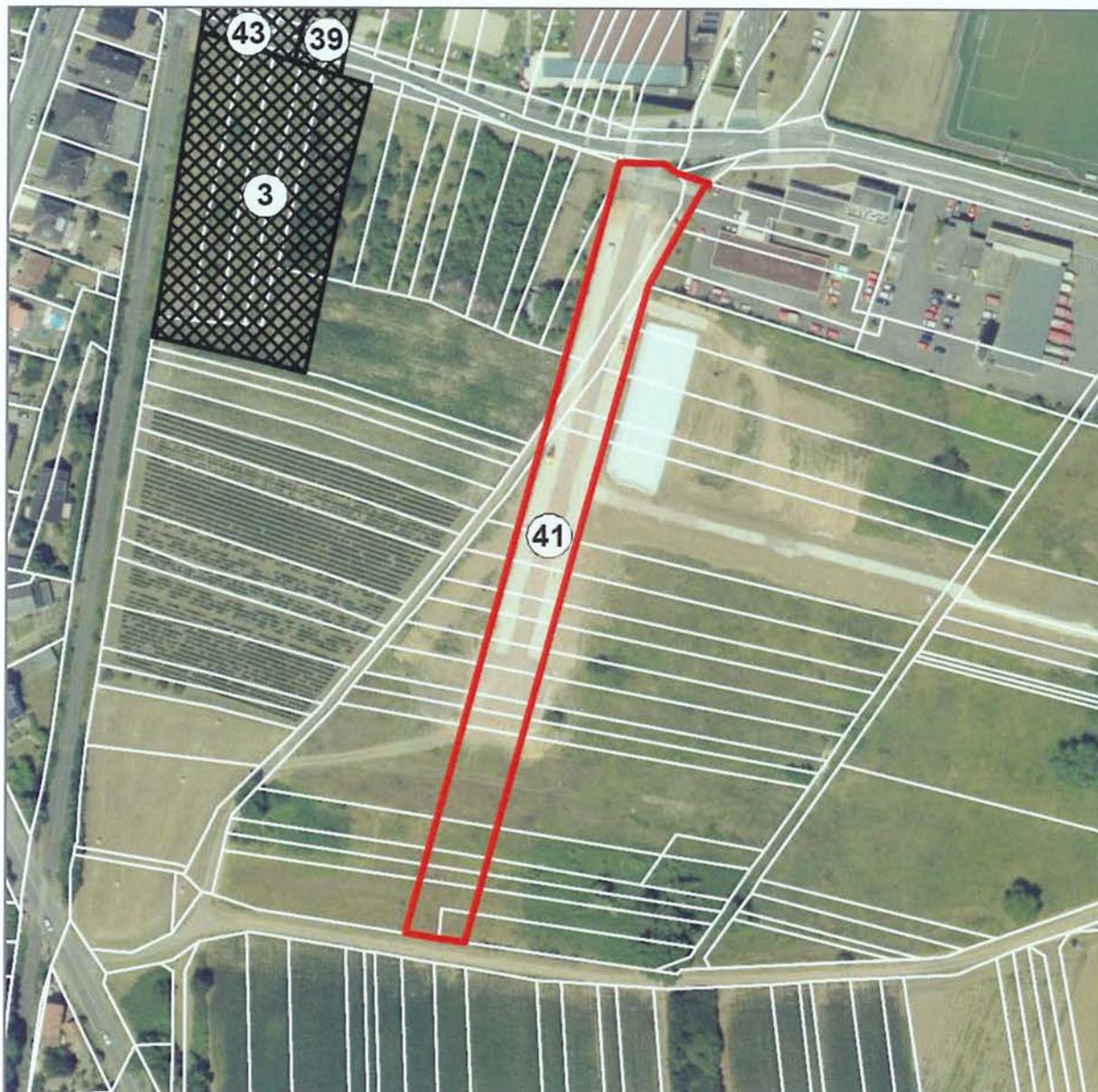


Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une piste cyclable entre Obernai et Goxwiller	A, N	Conseil Général du Bas-Rhin	40



2.29. Emplacement réservé n°41

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Création d'une voie d'accès au secteur 1AUe	1AUe	Ville d'Obernai	41



2.30. Emplacement réservé n°42

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Réalisation de stationnement pour la desserte des équipements publics existants et futurs.	1AUe	Ville d'Obernai	42



2.31. Emplacement réservé n°43

Intitulé - description	Zonage PLU	Bénéficiaire	N° sur le plan
Réalisation d'une voie de liaison entre la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et la rue Poincaré.	1AUe	Ville d'Obernai	43

